



Saran, le 03 novembre 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président

La situation sanitaire dans notre pays a contraint les services de l'État à prendre des directives depuis le 30 octobre dernier qui impactent notamment la pratique du sport en général et bien évidemment celle du basket-ball.

Face à ces décisions, le Comité du Loiret a pris les décisions suivantes :

Suspension de toutes les pratiques sportives

SOUS RESERVE DE L'ÉVOLUTION DES MESURES SANITAIRES GOUVERNEMENTALES, nous prévoyons une reprise des activités à partir du 01 décembre 2020, avec une reprise des Championnats le 09 janvier 2021.

En attendant de vous revoir sur et autour des terrains, nous travaillons à l'organisation de la suite de la saison.

Prenez bien soin de vous et de vos proches !

Sportivement,

Patrick CASSEGRAIN
Secrétaire Général Comité du Loiret